



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>14499</b>	<b>De Mme Émilie Bonnivard ( Les Républicains - Savoie )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Travail, santé et solidarités		<b>Ministère attributaire</b> > Travail, santé et solidarités
<b>Rubrique</b> > personnes handicapées	<b>Tête d'analyse</b> > Remboursement à 100 % des fauteuils roulants / Personnes handicapées	<b>Analyse</b> > Remboursement à 100 % des fauteuils roulants / Personnes handicapées.
Question publiée au JO le : <b>23/01/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Émilie Bonnivard interroge Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur le remboursement des fauteuils roulants. Mme la députée souhaiterait que Mme la ministre puisse lui indiquer les mesures qu'elle entend prendre, dans le prolongement des annonces du chef de l'État s'agissant du remboursement à 100 % des fauteuils roulants, en 2024, en vue des jeux Paralympiques de Paris. Ne pas tenir cette promesse serait un vrai problème. On ne parle pas ici de luxe mais de permettre à des personnes d'être des citoyens à part entière. Elle souhaiterait qu'elle lui fasse part de ses intentions sur ce sujet qui relève d'un vrai engagement politique.